

Elles veulent venir à l'école en sac poubelle pour respecter leur religion !

écrit par Christine Tasin | 29 avril 2015



Nous sommes dans la patrie d'Olympe de Gouges, de Simone de Beauvoir, de Catherine Deneuve, Brigitte Bardot et Jeanne Moreau, quand même !



Alors foin des Belphégor, des pyjamas ambulants et autres sacs poubelle destinés à voiler formes et cheveux et à cacher jusqu'au bout des mains.



Bravo aux chefs d'établissement qui ne se laissent pas faire et qui appliquent la loi dans toute sa justice. Hier c'était le voile, seul, qui était utilisé pour imposer l'islam dans les écoles, aujourd'hui c'est l'habit qui cache, qui enlaidit et qui sépare que l'on veut nous imposer.

Et voici la collégienne, en tenue islamiquement correcte ! !



<http://lci.tf1.fr/france/societe/charleville-mezieres-une-collégienne-exclue-a-cause-d-une-jupe-8601419.html>

Les rappers et autres machins contre l'islamophobie érucent, pleurent, menacent... Evidemment !

<https://fr.news.yahoo.com/charleville-mezieres-robe-trop-longue-pour-idees-courtes-155119049.html>

Que va faire Bel-Kacem ? Je ne mettrais pas ma main au feu qu'elle va soutenir les chefs d'établissement courageux...

Mais nous, nous pouvons le faire :

Bravo et merci au Principal du collège Leo Lagrange de Charleville-Mézières.

Adresse : 42 rue de la Ronde Couture

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03 24 37 27 47 – **Fax** : 03 24 37 93 51

[Formulaire de contact](#)

N'hésitez pas, non plus, à écrire au recteur pour soutenir l'action du principal et demander à ce que tous les établissements fassent montre de la même intransigeance avec les petites soldates de l'islam qui ne respectent pas notre constitution. En France, la femme est l'égale de l'homme et elle ne se cache pas.

Direction des services départementaux de l'Education nationale

des Ardennes

20, avenue François Mitterrand – CS 90101 – 08011 Charleville-Mézières cedex – Tél : 03 24 59 71 50 – Fax : 03 24 57 51 82

Contact <http://web.ac-reims.fr/dsden08/index.php/ecrire-a-webmaster-ia08>

Il n'est pas interdit, non plus, de dire un mot à Justine Faure, journaliste de TF1, qui fait oeuvre de propagande islamique en concluant son article "*Un effet pervers de la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école.*" Est-elle payée pour détruire de l'intérieur la loi de 1905 et celle de 2004 ?

<http://www.tf1.fr/tf1-et-vous/avis-question-idee/>

Christine Tasin